

Etre jeune agriculteur et oser s'installer

Damien Grandidier et Marie Leroy sont agriculteurs. Âgés de 33 ans, ils s'installent. Après avoir acheté une ferme à Marieulles, Damien a décidé de reprendre l'entreprise familiale de Pouilly. Une vocation plus qu'un défi.



Damien Grandidier, Marie Leroy et Quentin.
Jeunes agriculteurs, ils se sont spécialisés dans la production de viande et de céréales.

Photo Maury GOLINI

Des aides

Les jeunes agriculteurs peuvent prétendre à des aides financières.

Des montants qui varient en fonction des zones d'installation favorisées

(plaine par exemple) ou défavorisées (montagne).

« On pouvait également bénéficier d'une enveloppe de 15 000 € dans le cadre d'une installation hors cadre familial », reprend Damien Grandidier.

Lors de l'installation, les jeunes agriculteurs peuvent encore disposer de taux spécifiques et d'aides fiscales.

« Nous avons des allègements de cotisation pendant cinq ans. »

Dans la famille Leroy-Grandidier, il y a Marie, 33 ans, Damien, 33 ans, et leur fils Quentin, 1 an et deux mois. Plus un cheptel de quelque 200 têtes qui se partagent entre les domiciles de Marieulles et Pouilly. Toute une histoire. Celle de Damien, dont la voie était toute tracée. « Né dans une famille d'exploitants, je voulais m'installer, travailler pour moi. »

Le jeune agriculteur accède donc au statut de chef d'entreprise en 2011 en rachetant une ferme à Marieulles, dans laquelle il assurait un remplacement. « Le propriétaire n'avait pas de repreneur. » Il a saisi l'opportunité.

À cette époque, la ferme familiale de Pouilly avait été reprise par son frère aîné. Il y a des principes auxquels on ne déroge pas. Damien en avait pris son parti, avait visité d'autres contrées en passant par le Canada. Histoire d'ajouter plusieurs expériences à son BTS Analyse et conduite des systèmes d'exploitation. « Humainement, c'était très riche », confie-t-il.

Aujourd'hui, la donne a changé. « Je vais reprendre l'exploitation de mes parents. » Économiquement, il sait que ce

n'est pas évident. « Il s'agit de reprendre les parts d'une société » qui produit des céréales et de la viande. Moitié-moitié. Une production identique à celle de Marieulles qui sera intégrée, ultérieurement, à la nouvelle installation. Marie est salariée de la ferme. Elle est arrivée-là en assurant des remplacements. Elle est restée, et maintenant son compagnon aimerait qu'elle reprenne quelques parts. Elle affiche une moue dubitative. « Et dans dix-quinze ans, si on doit mettre la clef sous la porte, comme beaucoup d'agriculteurs,

on fera quoi ? »

Cet avenir aléatoire, Damien ne l'envisage pas. « On a toujours eu de la trésorerie » et il détient quelque 300 hectares de foncier. Actuellement, il déclare retirer un salaire moyen de 7 000 € (583 € par mois) par an. « Le but, c'est de gagner cela par mois. » Son prévisionnel se décline sur du long terme.

« Notre salaire actuel s'élève à 7 000 € par an. Notre but est de gagner cela par mois »

« Nous raisonnons par an, voire sur plusieurs années. Une année peut en compenser une autre. » La météo, les prix incertains sont autant de variables. « Les charges augmentent, les impôts fonciers

également, mais le prix de la viande reste stable. Et, aujourd'hui, le blé ukrainien est plus cher que le blé français. » « Ils nous tiennent avec les aides agricoles communes qui sont faites pour être réparties dans l'exploitation, mais ne nous permettent pas de capitaliser. »

Reprendre une exploitation relève donc du défi. Damien affirme qu'il s'agit d'une passion plus que d'un métier. « Je raisonne sur une vie entière. Dans cinq ans, je me stabilise, je gère les deux fermes. Et dans dix-quinze ans, on commencera à gagner de l'argent quand le capital sera couvert. »

Pour l'heure, les jeunes agriculteurs entendent stabiliser l'entre-

prise, « avoir une vitesse de croisière », conserver les deux salariés et l'apprenti qui travaillent avec eux. Damien envisage l'avenir en toute sérénité. Heureux d'être son propre patron, de décider au jour le jour. La conjoncture n'est pas au beau fixe, mais il s'est assuré une autonomie matérielle qui le conforte. Toute sa production viande (limousine et charolais) et céréalières (blé, orge, colza) part à la coopérative Lorca. Il rêverait de vendre sa viande directement au consommateur. Mais il ne s'investira pas tête baissée dans cette aventure. « Il faut vraiment que ce soit un plus. »

Anne RIMLINGER-PIGNON.

la phrase

« Tout augmente, sauf le prix de la viande, toujours le même depuis presque trente ans »

Damien Grandidier, ne s'inscrit pas dans un mouvement revendicatif. Il aimerait juste que le travail des agriculteurs soit un peu plus respecté.